

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 mai 2015

---

**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 632

présenté par

M. Tuaiva, M. Pancher, M. Benoit, M. Degallaix, M. Demilly, M. Favennec, M. Folliot,  
M. Gomes, M. Hillmeyer, M. Jégo, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Morin,  
M. Piron, M. Reynier, Mme Sage, M. Sauvadet, M. Tahuaitu, M. Philippe Vigier et M. Zumkeller

-----

**ARTICLE 66**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Une stratégie nationale de développement de la recherche sur la géothermie en Polynésie française est également élaborée ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Si la Polynésie française n'a, a priori, pas de potentialité en géothermie, le BRGM avait néanmoins réalisé une étude dont les conclusions préconisaient la poursuite des recherches par une phase d'exploration. Cet amendement complète donc l'article 66 en proposant de mettre en oeuvre une stratégie de recherche sur la géothermie en Polynésie française.